



Présidence : Malte

742^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : Vendredi 24 janvier 2014

Ouverture : 11 heures
Clôture : 12 h 30

2. Président : Ambassadeur K. Azzopardi

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATION LIMINAIRE DE LA PRÉSIDENTE MALTAISE DU FCS PRONONCÉE PAR S. E. LE D^r GEORGE W. VELLA, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE DE MALTE

Président, Ministre maltais des affaires étrangères (FSC.DEL/1/14 OSCE+), Grèce-Union européenne (l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, la Géorgie, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/3/14 OSCE+), Luxembourg (annexe 1), Suisse (annexe 2), Tunisie (partenaire pour la coopération), Égypte (partenaire pour la coopération) (FSC.DEL/5/14 OSCE+), États-Unis d'Amérique (annexe 3), Turquie, Ukraine (FSC.DEL/2/14 OSCE+), Biélorussie, Moldavie (annexe 4), Monaco (annexe 5), Fédération de Russie (annexe 6)

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Réunion informelle sur le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité prévue le 30 janvier 2014 (FSC.GAL/3/14 Restr.)* : Coordonnateur du FCS pour le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité (Allemagne)
- b) *Questions de protocole* : Slovénie, Président, Moldavie

4. Prochaine séance :

Mercredi 29 janvier 2014 à 10 heures, Neuer Saal



742^e séance plénière

Journal n° 748 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

Le Luxembourg souscrit pleinement, en tant qu'État membre de l'Union européenne, à la déclaration de celle-ci.

Permettez-moi de prononcer quelques mots à titre national et dans notre capacité d'ancienne présidence du FCS pour souhaiter la bienvenue à S.E. le Dr. George W. Vella, ministre des Affaires étrangères de la République de Malte et pour vous assurer de notre appui pendant la Présidence maltaise et au-delà.

Monsieur le Ministre,

Le Luxembourg vous est très reconnaissant pour votre présentation des objectifs de la Présidence maltaise du Forum pour la coopération en matière de sécurité pendant ce premier trimestre de 2014.

La décision n° 8/13 du Conseil ministériel représente une très bonne base pour réduire davantage les risques liés à la dissémination et l'accumulation illicite des armes légères et de petit calibre et de leurs munitions. Il est important que nous continuions à discuter de la révision et de la mise à jour de ces engagements à la lumière des documents que les Nations-Unies ont récemment adoptés : notamment le Traité sur le commerce des armes, la résolution 2117 sur les armes légères, ainsi que les résolutions 2106 et 2122 sur les femmes, la paix et la sécurité.

Les engagements durables mis en évidence par tous les États participants à Astana et Vilnius pour revitaliser, mettre à jour et moderniser le Document de Vienne pour accroître la stabilité, la prévisibilité et la transparence devraient être poursuivis de manière pragmatique. Dans ce contexte, nous espérons une discussion structurée sur toutes les propositions dites VD+ afin de déterminer les options à court et à long terme pour l'adaptation du Document de Vienne 2011 aux réalités politico-militaires existantes.

Nous apprécions hautement et continuerons à appuyer pleinement les efforts de la Présidence du FCS visant à approfondir la contribution du Forum au processus d'Helsinki+40 dans le cadre de son mandat et conformément à la décision n° 3/12 et à la Déclaration n° 1/13 du Conseil ministériel.

Nous nous réjouissons tout particulièrement de l'attention que la présidence maltaise porte aux problèmes de sécurité dans la région méditerranéenne. Nous nous sommes engagés à poursuivre et à renforcer la coopération avec nos voisins méditerranéens sur les questions de sécurité. À cet égard, nous nous félicitons de l'intention d'organiser une réunion FCS - CP conjointe sur « les défis de sécurité de l'OSCE et de la Méditerranée » en mars 2014.

En conclusion, nous vous remercions, Monsieur le Ministre, pour votre discours et nous nous réjouissons de coopérer avec nos partenaires en vue de contribuer à la réalisation des objectifs définis par les Présidences MAMOMO du FCS.

Et nous profitons de l'occasion pour remercier le Liechtenstein et la Lituanie pour l'excellente coopération dont nous avons bénéficié tout au long de 2013 et pour souhaiter aux Présidences maltaise, moldave et monégasque plein succès en 2014 !



742^e séance plénière

Journal n° 748 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA SUISSE

La Délégation suisse souhaite une cordiale bienvenue à la République de Malte dans son rôle de Président du Forum pour la Coopération en matière de Sécurité.

Nous remercions particulièrement son Excellence George Vella, Ministre des Affaires Étrangères, pour son discours d'ouverture. La présentation des objectifs nous indique clairement la direction de notre travail pour les mois à venir. Nous vous en sommes reconnaissants.

Nous tenons également à remercier l'Ambassadeur Keith Azzopardi, ainsi que son équipe, pour la préparation méticuleuse et réaliste du programme du trimestre en cours. Les Dialogues de Sécurité proposés sont très intéressants et prometteurs ; ils reflètent pleinement les thèmes sécuritaires actuels. La Suisse se réjouit des débats ouverts, constructifs et sincères qui y seront menés.

Nous tenons à exprimer notre pleine satisfaction au Luxembourg, présidence sortante, pour l'engagement intense des derniers mois.

D'ores et déjà nous saluons la Moldavie et Monaco comme futurs Présidents du Forum pour la Coopération en matière de Sécurité. Nous tenons à féliciter les trois présidences consécutives du Forum de l'année 2014 pour avoir préparé un programme annuel clair, précis et complet ; ce document est une bonne vue d'ensemble des activités du FCS. La Suisse partage les priorités énoncées. Nous tenons également à remercier les trois présidences du FCS pour avoir planifié des séances conjointes du FCS et du Conseil Permanent.

La Suisse, en tant que présidence en exercice de l'OSCE, tient à souligner qu'elle respectera pleinement l'autonomie du FCS, tout en assurant aux présidences successives sa disponibilité et son plein soutien.

Malgré les défis actuels, le Forum pour la Coopération en matière de Sécurité a fait preuve de sa capacité d'agir et de trouver des consensus lors du Conseil Ministériel à Kiev. Il s'agit maintenant de continuer notre travail constructif au service de la stabilité et de la paix nous seulement pour la zone OSCE, mais également pour les régions avoisinantes, dont celle de la Méditerranéenne.

La Suisse continue à soutenir le développement, la mise à jour et le renforcement des instruments de la dimension politico-militaire, afin qu'ils couvrent nos besoins en sécurité coopérative, bénéficiaire aux 57 États participants, dans un monde en évolution constante.

Parmi les priorités, la Suisse attache une importance particulière au Document de Vienne sur les Mesures de Confiance et de Sécurité, à la maîtrise des armements conventionnels, au Code de Conduite sur les Aspects Politico-militaires de la Sécurité, la Gouvernance du Secteur de Sécurité, ainsi qu'à la mise à jour du travail normatif sur les Armes Légères et de Petit Calibre.

Nous attachons également une importance particulière aux thèmes et activités apportant une valeur ajoutée et complémentaire aux efforts des Nations Unies, renforçant le rôle de l'OSCE sous le chapitre 8 de la Charte de Nations Unies.

Finalement, les projets du FCS, menés conjointement avec le Centre de Prévention des Conflits, dans de nombreux États participants et à leur demande, tels que le management de surplus de munition, la destruction d'armes légères et de petit calibre, la destruction des stocks de mélange ou encore la mise en œuvre de la résolution 1540, sont la marque de fabrique de l'OSCE et une excellente carte de visite pour l'Organisation.

Nous vous remercions de votre attention et vous prions de joindre cette intervention au journal de séance.



742^e séance plénière

Journal n° 748 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION
DE LA DÉLÉGATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Les États-Unis souhaitent la bienvenue à Malte à la présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité. Nous comptons sur une première session productive et intéressante en 2014. Malte ayant été au cœur des questions militaires et de sécurité pendant des siècles, ce n'est certainement pas un hasard si vous avez, vous et vos collègues, établi un programme riche et stimulant d'interventions et d'activités. Nous approuvons l'accent que vous mettez sur la région méditerranéenne, une région qui connaît nombre des changements dans l'environnement de sécurité auxquels s'intéresse le Forum, et avons hâte d'entendre les partenaires méditerranéens et les États participants de la région.

Nous demeurons résolus à moderniser le Document de Vienne pour l'adapter à l'environnement de sécurité actuel : nous sommes tous intéressés par la transparence à propos des activités de nos forces militaires respectives. Si le Document de Vienne continue de contribuer à la sécurité et à la transparence en Europe, les États participants conviennent de la nécessité de le réviser ou de le « moderniser » pour tenir compte des changements survenus dans les affaires militaires depuis la fin de la guerre froide. Nous souhaitons que le Forum continue de mettre l'accent sur l'actualisation du Document de Vienne afin d'accroître la transparence militaire, tout en s'efforçant également de renforcer les autres outils politico-militaires de l'OSCE pour améliorer la sécurité européenne. Nous pensons qu'un examen chapitre par chapitre du Document de Vienne ciblerait utilement ces efforts.

Ces travaux sur le Document de Vienne feront partie de la contribution du FCS au processus Helsinki+40 actuellement en cours. Dans la logique des discussions lancées par l'Ukraine en 2013, nous pensons qu'il serait utile que les États participants aient des échanges de vues au sein du FCS sur les préoccupations sous-jacentes en matière de sécurité, les plans de modernisation militaire, ainsi que la doctrine militaire de l'Europe ; ces échanges contribueraient à un débat effectif sur les buts et l'orientation des travaux futurs dans le domaine de la maîtrise des armements conventionnels. Nous sommes d'avis que l'actualisation du Document de Vienne est une initiative complémentaire qui peut et devrait être menée indépendamment de nos efforts visant à moderniser le régime plus vaste de maîtrise des armements conventionnels.

Nous souhaitons également œuvrer avec la présidence et d'autres à améliorer la mise en œuvre des mesures convenues dans le Plan d'action de l'OSCE relatif aux armes légères et

de petit calibre en nous concentrant sur des projets qui peuvent être poursuivis par les États responsables qui en sont bénéficiaires tout en étudiant les moyens de prendre en considération les questions de genre dans ce domaine. Nous demeurons résolus à travailler avec les partenaires méditerranéens dans le domaine des armes légères et de petit calibre/des stocks de munitions conventionnelles.

Une fois de plus, nous souhaitons à Malte la bienvenue en sa qualité de Présidente du Forum et nous réjouissons à la perspective d'une session productive.



742^e séance plénière

Journal n° 748 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA MOLDAVIE

Monsieur le Président,

Tout en m'associant à la Déclaration de l'Union européenne, je voudrais ajouter quelques mots au nom de mon pays et en qualité de membre de la Troïka du FCS. Tout d'abord, permettez-moi de me joindre aux orateurs précédents pour accueillir chaleureusement S. E. le D^r George W. Vella, Ministre des affaires étrangères de la République de Malte, et féliciter Malte qui assume la Présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité. Nous aimerions aussi saisir cette occasion pour exprimer notre gratitude à la Lituanie, qui quitte la Troïka du FCS, et au Luxembourg, Présidence sortante du FCS, pour leur leadership et leur dévouement tout au long de l'année écoulée.

La République de Moldavie soutient pleinement les priorités du Forum pour la coopération en matière de sécurité et son programme de travail pour le premier trimestre de cette année, qui ont été fixés par la Présidence maltaise. Ce programme offre une bonne occasion d'intensifier les efforts visant à réaliser nos objectifs communs sur les questions ayant trait à la maîtrise des armements, à la modernisation et l'actualisation du Document de Vienne 2011, au Code de conduite, à la non-prolifération, aux armes légères et de petit calibre, ainsi qu'à la contribution du FCS au processus Helsinki+40. Bon nombre de délégations ont déjà souligné le rôle important que nous accordons aux dialogues de sécurité comme plateforme excellente pour échanger les vues et traiter des questions de sécurité d'actualité dans notre région.

En tant que nouveau membre de la Troïka du FCS, nous sommes très heureux de la coopération dynamique et productive avec la Présidence maltaise et avec nos collègues de la délégation monégasque sur les priorités des travaux du FCS fixées pour cette année. À cet égard, nous apprécions votre soutien à la nomination de M. Robertas Rosinas, chef adjoint de la Mission permanente de la Lituanie auprès de l'OSCE, diplomate hautement professionnel et bien connu de la communauté de l'OSCE, comme chef de file de la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de 2014. Un autre bon exemple de notre travail d'équipe est la participation prévue du chef adjoint de l'état-major de l'Armée nationale moldave, le colonel Andrei Sarban, qui présentera, dans le cadre du Dialogue de sécurité du 12 février 2014, le programme global de gestion des stocks de munitions conventionnelles dans notre pays. Nous nous réjouissons de poursuivre notre coopération étroite, et vous assurons, Monsieur le Président, de notre soutien indéfectible.

Enfin, nous tenons à remercier encore une fois le Ministre Vella de son exposé et à lui souhaiter, ainsi qu'à son équipe, certes petite mais très compétente et capable, plein succès dans l'exercice de la Présidence du FCS et dans leurs projets futurs.

Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de ce jour.



742e séance plénière
Journal n° 748 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE MONACO

Monsieur le Président,

Je voudrais en premier lieu saluer M. le Ministre des Affaires Étrangères VELLA et lui souhaiter la bienvenue.

Monaco assure Malte de tout son soutien durant sa présidence du Forum.

À ce stade, nous voulons tout d'abord marquer notre accord entier sur le programme de travail qui nous a été présenté.

La Principauté est évidemment très sensible à la « dimension méditerranéenne » qu'il met en valeur.

L'OSCE ne flotte pas dans le vide et l'intention maltaise d'impliquer plus encore nos « Partenaires Méditerranéens » dans le travail du FCS nous paraît tout à fait nécessaire.

Le moment venu, notre propre programme reprendra les acquis maltais et moldave. Dans sa préparation, nous comptons sur ces deux Pays amis.

Je ne voudrais pas conclure sans relever l'intervention de notre collègue du Luxembourg et l'apparition, dans ce Forum, du concept de « présidence MAMOMO » qui sonne un peu comme l'acronyme d'un Musée d'Art Moderne.

Mais nous savons tous que la présidence d'un Forum comme le FCS est aussi un art.

Merci Monsieur le Président.



742^e séance plénière

Journal n° 748 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION
DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

Monsieur le Président,

Notre délégation s'associe aux paroles de bienvenue déjà prononcées à l'attention du très honorable D^f George Vella, Ministre maltais des affaires étrangères, et aux souhaits de succès adressés à la délégation maltaise pour l'accession de Malte à la Présidence du Forum. Nous félicitons aussi nos collègues moldaves qui rejoignent la « Troïka ».

Nous souhaiterions exprimer notre sincère gratitude à la délégation luxembourgeoise, qui a eu la difficile tâche de présider le Forum lors des préparatifs et de la tenue du Conseil ministériel de l'OSCE à Kiev, ainsi qu'à nos distingués collègues lituaniens qui quittent la « Troïka ».

Les trois premiers mois de 2014 constitueront une période cruciale, c'est une période qui donne traditionnellement le ton aux travaux du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) pour toute l'année. Nous soutenons le programme de travail du Forum annoncé par le D^f Vella et les priorités présentées.

Un certain nombre d'événements déjà prévus, dont d'abord et avant tout, la tenue de la Réunion annuelle d'évaluation de l'application de 2014, seront d'une importance capitale durant le premier trimestre. Il nous faut encore discuter des possibilités réelles d'actualisation du Document de Vienne qui, à notre avis, ne sont pour l'heure pas grandes. Au stade actuel, nous pourrions parler de « réglage en finesse » ou d'amélioration « point par point » de certaines dispositions du Document de Vienne 2011, principalement associés à l'amélioration de l'efficacité et à la réduction des dépenses pour les activités de vérification et d'échange d'informations militaires. Les idées de la Russie à cet égard ont déjà été examinées dans le cadre du FCS.

Il nous faut aussi, du moins en termes généraux, travailler sur les paramètres d'une contribution politico-militaire du FCS au processus Helsinki+40, qui prend de l'ampleur. Nous partons du principe que nous effectuerons ce travail en stricte conformité avec le mandat et les compétences du Forum.

Nous sommes convaincus que le Dialogue de sécurité en cours dans le cadre du FCS continuera de jouer son rôle, tout comme les Journées de la sécurité de l'OSCE tenues à l'initiative du Secrétaire général, et nous espérons y apporter notre contribution. À cet égard, nous saluons bien sûr les discussions générales sur un sujet d'actualité aussi brûlant que la maîtrise des armements conventionnels en Europe et estimons qu'elles peuvent fournir matière à réflexion avant les futures possibles négociations officielles des États intéressés par la formation d'un régime fondamentalement nouveau.

L'année qui vient de commencer est une année importante pour l'un des documents politico-militaires majeurs du FCS, à savoir le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité, qui célébrera son 20^e anniversaire. Nous souhaitons une fois de plus souligner que nous considérons ce document comme un tout, qui établit des normes élevées pour une politique internationale responsable des États participants.

Nous nous félicitons de l'intention qu'a la Présidence maltaise de renforcer la collaboration avec les partenaires méditerranéens pour la coopération. Nous comprenons l'importance particulière attachée à cette région. Nous espérons que le renforcement des contacts avec le FCS se fera sur la base du respect et en tenant dûment compte des caractéristiques spécifiques de chaque État partenaire.

En conclusion, permettez-moi encore une fois de remercier Son Excellence le Ministre maltais des affaires étrangères pour son exposé détaillé des priorités de la Présidence maltaise du FCS.

Je vous remercie, Monsieur le Président, et vous prie de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de la séance de ce jour.